

Motion du 4 février 2026 de Mmes et MM. Yasmine Menétrey, Daniel Sormanni, Amar Madani, Danièle Magnin, Christian Steiner, Lena Rey, David Garcia, Sami Gashi et Gabriela Sonderegger: «Pour le renforcement de l'ombrage autour des pataugeoires et des espaces fréquentés par les enfants en Ville de Genève».

PROJET DE MOTION

Exposé des motifs

Considérant que:

- la protection de la santé des enfants, en particulier face à l'exposition au soleil et aux fortes chaleurs, constitue un enjeu majeur de santé publique;
- de nombreuses pataugeoires et espaces de jeux en Ville de Genève sont fortement exposés au soleil, notamment durant la période estivale;
- la réverbération de l'eau accentue l'exposition aux rayons UV, même lorsque les enfants portent de la crème solaire;
- la question écrite QE-805 déposée concernant la pataugeoire du bois de la Bâtie a mis en évidence des préoccupations légitimes liées à l'absence d'ombrage et aux conditions de surveillance des enfants;
- dans sa réponse à la question écrite QE-805 le Conseil administratif reconnaît que l'ombrage des pataugeoires municipales est une priorité, tout en indiquant que certaines solutions ne sont pas réalisables pour des raisons techniques spécifiques;
- des dispositifs d'ombrage ont néanmoins été installés sur d'autres sites, notamment à la piscine du Lignon, démontrant que des solutions d'ombrage légères ou alternatives existent;
- des espaces très fréquentés par des enfants et des structures d'accueil, tels que le mini-stade situé le long de la voie ferrée, ainsi que les zones de bancs attenantes, sont également entièrement exposés au soleil;
- ces lieux sont régulièrement utilisés par des crèches et des familles, ce qui renforce la nécessité d'un aménagement adapté,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- étudier et proposer une stratégie globale d'ombrage pour les pataugeoires de la Ville de Genève, tenant compte des contraintes techniques propres à chaque site;
- mettre en place, lorsque l'ombrage direct des bassins n'est pas possible, des solutions alternatives à proximité immédiate (zones de repos, bancs, espaces de surveillance);
- examiner la possibilité de renforcer l'ombrage autour des espaces fortement fréquentés par les enfants, notamment le mini-stade situé le long de la voie ferrée et les zones de bancs attenantes;
- s'appuyer sur les expériences déjà réalisées dans d'autres infrastructures municipales pour développer des solutions adaptées, saisonnières ou pérennes;

- inscrire ces aménagements dans une logique de prévention, de confort et d'adaptation au changement climatique, en cohérence avec la Stratégie climat de la Ville.